

AVIS CONJOINT RELATIF AUX PRATIQUES DE CONFIDENTIALITÉ

LE PRÉSENT AVIS DÉCRIT LA MANIÈRE DONT LES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX VOUS CONCERNANT PEUVENT ÊTRE UTILISÉS ET COMMUNIQUÉS, ET LA MANIÈRE DONT VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES RENSEIGNEMENTS. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT DOCUMENT.

Le présent Avis constitue un Avis conjoint pour les hôpitaux et les prestataires de santé affiliés à BJC HealthCare (collectivement, « nous », « notre » ou « nos »). Dans la mesure où nous sommes des « prestataires de soins de santé affiliés », selon la définition donnée à cette expression par la loi américaine *Health Insurance Portability and Accountability Act* (HIPAA) de 1996, nous avons choisi de rédiger un Avis conjoint relatif à nos pratiques de confidentialité. Nous respecterons les dispositions contenues dans le présent Avis et nous pouvons partager des renseignements médicaux entre nous à des fins de traitement médical, de paiement et d'opérations de soins de santé, conformément à ce qui est décrit dans le présent Avis.

NOS OBLIGATIONS VIS-À-VIS DE VOS RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Nous respectons le caractère confidentiel et la nature personnelle de vos renseignements médicaux. Nous nous engageons à protéger vos renseignements médicaux et à vous informer de vos droits concernant lesdits renseignements. En vertu de la législation, nous sommes tenus de préserver la confidentialité de vos renseignements médicaux protégés, de vous communiquer un avis concernant ces obligations légales et de vous informer en cas d'accès non autorisé à des renseignements médicaux protégés non sécurisés. Le présent Avis explique comment, quand et pourquoi nous utilisons et communiquons généralement des renseignements médicaux, et vos droits en matière de confidentialité concernant vos renseignements médicaux. Dans notre Avis, nous faisons référence à nos utilisations et communications de renseignements médicaux en employant l'expression « Pratiques de confidentialité ». Les renseignements médicaux protégés comprennent généralement les informations que nous créons ou recevons et qui vous identifient, ainsi que votre état de santé passé, présent et futur, les soins dispensés, les dispositions prises à cet égard, ou encore le paiement de ces soins. Nous sommes tenus de nous conformer à ces Pratiques de confidentialité à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée au bas du présent document.

Nous pouvons toutefois modifier nos Pratiques de confidentialité ultérieurement, et nous nous réservons spécifiquement le droit de modifier les dispositions du présent Avis et de nos Pratiques de confidentialité. Nous communiquerons les éventuelles modifications apportées à notre Avis et à nos Pratiques de confidentialité conformément à ce qui est décrit à la fin du présent Avis. Toute modification apportée à nos Pratiques de confidentialité aura une incidence sur les éventuels renseignements médicaux protégés que nous tenons à jour.

Plus précisément, nos Pratiques de confidentialité visent :

À garantir que les renseignements médicaux qui vous identifient sont conservés en toute confidentialité ;

À vous communiquer le présent Avis relatif à nos Pratiques de confidentialité et nos obligations légales eu égard aux renseignements médicaux protégés ;

À respecter les dispositions de l'Avis actuellement en vigueur ;

À entreprendre des efforts de bonne foi pour obtenir de votre part une attestation écrite indiquant que vous avez reçu ou que vous avez eu la possibilité de recevoir le présent Avis ;

À vous informer par écrit dans les 60 jours en cas de compromission de vos renseignements médicaux par la faute de BJC HealthCare, de l'une de nos entités affiliées, ou d'une personne avec laquelle nous avons signé un contrat afin d'exercer des activités en notre nom.

PRESTATAIRES DE BJC HEALTHCARE VISÉS PAR LE PRÉSENT AVIS

Notre Avis constitue un avis conjoint pour l'ensemble des entités, sites et établissements affiliés à BJC HealthCare, et chacun d'entre eux respectera les dispositions du présent Avis.

Plus précisément, notre Avis décrit nos Pratiques de confidentialité et celles :

De n'importe quel hôpital affilié à BJC HealthCare et des professionnels de santé habilités à saisir des informations dans votre dossier hospitalier ;

De tous nos services et unités, y compris les pharmacies BJC ;

De tous les médecins que nous employons et leurs lieux de pratique ;

De tous les médecins en milieu hospitalier, comme les anesthésistes, les pathologistes et les radiologues ;

De tout membre d'un groupe bénévole que nous autorisons à vous aider au cours de votre séjour dans l'un de nos hôpitaux ou lorsque vous recevez des soins de notre part ;

De tous les employés, membres du personnel et personnel soignant, y compris les employés ou le personnel de tout autre hôpital ou prestataire de BJC ;

Des Services de santé dans les entreprises BJC, de la Santé comportementale BJC, des Services de soins à domicile BJC et des Centres ophtalmologiques BJC.

La liste complète des hôpitaux et prestataires affiliés à BJC HealthCare et des catégories générales de centres de prestation de services couverts par notre Avis est disponible en dernière page du présent Avis.

Notre Avis ne traite pas des pratiques de confidentialité que votre médecin personnel (s'il n'est pas employé par nous) peut appliquer dans son cabinet privé, et il n'aura pas d'incidence sur les décisions médicales qu'il peut être amené à prendre concernant vos soins et votre traitement.

SITUATIONS AU TITRE DESQUELLES NOUS POUVONS UTILISER ET COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX VOUS CONCERNANT SANS VOTRE APPROBATION OU AUTORISATION ÉCRITE

Pour le traitement, le paiement et les opérations de soins de santé

1. Pour votre traitement – Nous pouvons utiliser et/ou communiquer vos renseignements médicaux aux prestataires de soins de santé et aux autres personnes qui prennent part à vos soins et qui vous fourniront un traitement ou des services d'ordre médical. À titre d'exemple, si vous avez subi une opération chirurgicale ou venez d'avoir un enfant, nous pouvons contacter une agence de soins à domicile pour mettre en place des services à domicile ou veiller à votre rétablissement après votre sortie de l'hôpital.

2. Pour le paiement des services de santé – Nous pouvons utiliser et/ou communiquer vos renseignements médicaux pour facturer et recevoir le paiement des services que nous vous avons fournis. À titre d'exemple, nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à notre service de facturation ou de réclamations pour préparer une facture ou un relevé afin de vous l'envoyer, l'envoyer à votre société d'assurances (y compris à Medicare ou Medicaid aux États-Unis), ou l'envoyer à un autre groupe ou une autre personne en charge du règlement de vos services médicaux.

3. Pour nos opérations de soins de santé – Nous pouvons utiliser et/ou communiquer des renseignements pour contribuer à évaluer et améliorer les services de soins de santé ou les autres services que nous fournissons.

Nous pouvons par exemple utiliser vos renseignements médicaux afin d'évaluer la portée de nos services, ou déterminer si des services de santé supplémentaires sont nécessaires. Tout en déterminant les éventuels services nécessaires, nous pouvons être amenés à communiquer vos renseignements médicaux à des médecins, des professionnels médicaux, de la santé ou commerciaux, dans un but d'examen, de consultation, de comparaison et de planification. Qui plus est, nous pouvons

communiquer vos renseignements médicaux à des auditeurs, des comptables, des avocats, des organismes de réglementation gouvernementaux ou d'autres conseillers pour évaluer et/ou vérifier notre respect des lois, ou pour nous représenter auprès des autorités réglementaires, des autorités gouvernementales ou des entités judiciaires.

Nous pouvons également communiquer vos renseignements médicaux à des organismes ou prestataires extérieurs pour leur permettre de vous fournir des services en notre nom. Nous chercherons à obtenir des garanties écrites auprès de ces prestataires afin d'assurer la protection des renseignements médicaux qu'ils reçoivent.

4. Circonstances spéciales au titre desquelles nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux de façon limitée

– Après avoir supprimé les informations permettant de vous identifier directement (comme vos nom, adresse et numéro de sécurité sociale), nous pouvons utiliser vos renseignements médicaux à des fins de recherche, pour mener des activités liées à la santé publique, ou d'autres opérations liées aux soins de santé (comme la planification des activités). Même si seules des informations d'identification limitée seront utilisées, nous obtiendrons également certaines garanties auprès du destinataire desdits renseignements médicaux, attestant qu'il protégera les informations et ne les utilisera et ne les communiquera qu'à des fins limitées.

En réalisant ou en participant à des activités liées au traitement, au paiement et aux opérations de soins de santé, nous pouvons ajouter ou combiner vos renseignements dans des bases de données électroniques (informatiques) avec des informations provenant d'autres prestataires de soins de santé pour nous aider à améliorer nos services de santé. Par exemple, en utilisant une base de données d'informations combinées, nous pouvons disposer d'informations supplémentaires concernant votre santé pour nous aider à prendre des décisions plus éclairées concernant la gamme de traitements et de soins qui peuvent vous être proposés, afin notamment d'éviter de réaliser les mêmes tests ou de prendre des décisions contraires en matière de traitement. Même si nous ne vous informons pas nécessairement de l'intégration de vos données dans ces bases de données, vous pouvez choisir de refuser d'y figurer. Nous prendrons des mesures raisonnables pour informer nos patients, voire le public en général, de ces options de refus (le cas échéant) en publiant des avis dans nos établissements, sur nos sites Web ou sur les réseaux sociaux.

Pour les activités autorisées ou exigées par la loi

Il s'agit de circonstances autorisées ou exigées par la loi dans le cadre desquelles nous pouvons utiliser et/ou communiquer vos renseignements médicaux sans obtenir au préalable votre autorisation écrite à des fins autres que le traitement, le paiement ou des opérations de soins de santé, notamment :

- 1. Activités de santé publique** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à une autorité chargée de la santé publique qui est autorisée par la loi à recueillir ou recevoir des informations afin de signaler, entre autres, des maladies contagieuses et des cas de maltraitance d'enfants, ou signaler à la *Food and Drug Administration* (FDA) américaine des événements liés à des appareils médicaux ou des produits. Dans certaines situations bien précises, nous pouvons également communiquer vos renseignements médicaux pour informer une personne exposée à une maladie contagieuse.
- 2. Activités de surveillance en matière de santé** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux à une agence de surveillance en matière de santé, en ce compris notamment à une agence du gouvernement fédéral ou d'État qui est autorisée par la loi à surveiller le système de soins de santé.
- 3. Activités d'application de la loi** – Nous pouvons communiquer des informations limitées en réponse à la demande d'un responsable de l'application de la loi pour identifier ou localiser une victime, un suspect, un fugitif, un témoin important ou une personne disparue (personnes décédées comprises) ou pour signaler un crime qui a été commis dans nos locaux ou pour lequel des services d'urgence ont été nécessaires.
- 4. Procédures administratives et judiciaires** – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux en réponse à l'assignation ou l'ordonnance d'une cour de justice ou d'un tribunal administratif.
- 5. Coroners, médecins légistes et entrepreneurs de pompes funèbres** – Nous pouvons communiquer des renseignements médicaux à un coroner ou un médecin légiste pour identifier une personne décédée ou déterminer les causes de la mort.

6. Don d'organes – Nous pouvons communiquer des renseignements médicaux à un organisme de collecte d'organes ou un autre établissement qui participe à ou procède à la détermination de la collecte, la mise en banque et/ou la transplantation d'organes ou de tissus.

7. Activités de recherche – Nous réalisons et participons à différents types de recherches, notamment d'ordre médical, social et psychologique. La plupart des projets de recherche, notamment ceux qui impliquent l'utilisation de renseignements médicaux, sont soumis à un processus d'approbation spécial afin d'évaluer le projet de recherche proposé et l'utilisation prévue des renseignements médicaux avant que nous ne puissions utiliser ou communiquer les renseignements médicaux demandés. Toutefois, dans certains cas, nous pouvons communiquer des renseignements médicaux à des personnes qui se préparent à réaliser un projet de recherche pour les aider à déterminer si ce dernier peut être mené ou sera utile, tant que les renseignements médicaux que ces personnes examinent ne sortent pas de nos locaux. À moins que vous ne nous informiez que vous ne souhaitez pas y participer, ou que vous souhaitez que vos renseignements médicaux ne soient pas inclus, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'une disposition de refus (si disponible), vos renseignements médicaux seront ajoutés aux bases de données qui seront accessibles pour les projets de recherche approuvés. Les éventuels liquides organiques ou échantillons de tissus (organes compris) jetés ou préservés et qui ne sont plus nécessaires pour vos soins cliniques peuvent également être mis à la disposition des chercheurs à des fins d'étude.

Par ailleurs, dans la mesure où nous avons à cœur de faire avancer la science et la médecine et dans le cadre de votre traitement, nos cliniciens peuvent vous communiquer des informations concernant des essais de recherche clinique (traitements expérimentaux). Pour déterminer si vous pouvez participer à certains essais cliniques, nos cliniciens et notre personnel de recherche peuvent examiner vos renseignements médicaux et les comparer aux besoins des essais cliniques.

8. Prévention d'un préjudice envers une personne ou la sécurité publique – Nous pouvons utiliser et communiquer vos renseignements médicaux si nous estimons que leur divulgation est nécessaire pour éviter ou limiter une menace ou un préjudice grave envers le public ou la santé ou la sécurité d'une autre personne.

9. Fonctions gouvernementales spécialisées – Nous pouvons utiliser et communiquer vos renseignements médicaux pour des besoins spécifiques de sécurité gouvernementale, ou selon les exigences des établissements correctionnels.

10. Rémunération des employés – Nous pouvons communiquer vos renseignements médicaux dans le but de nous conformer aux lois encadrant la rémunération des employés ou d'autres programmes similaires.

11. Rappels de rendez-vous et informations sur des produits ou des services de santé – Nous pouvons utiliser ou communiquer vos renseignements médicaux pour vous contacter au sujet de rendez-vous ou d'autres services planifiés, ou vous fournir des informations concernant des traitements alternatifs ou d'autres produits ou services de santé.

12. Facturation et recouvrement – Nous pouvons utiliser ou communiquer vos renseignements médicaux afin d'obtenir le paiement des services fournis. Nous pouvons vous contacter par courrier ou par téléphone à l'un des numéros qui vous est associé, numéros sans fil compris. Les appels téléphoniques peuvent être passés à l'aide de messages vocaux préenregistrés ou artificiels, et/ou via un dispositif d'appel automatique (un « composeur automatique »). Les messages peuvent être laissés sur votre répondeur ou votre messagerie vocale, y compris les éventuels messages d'information exigés par la loi (lois sur le recouvrement des créances notamment) et/ou concernant les sommes d'argent que vous devez. Des textos ou des courriels envoyés aux adresses électroniques que vous communiquez peuvent également être utilisés pour vous contacter.

13. Collecte de fonds – Nous pouvons utiliser ou communiquer vos renseignements démographiques (comme votre nom et votre adresse, d'autres coordonnées, votre âge, votre sexe, votre date de naissance et les dates auxquelles vous avez reçu des soins de notre part) pour vous contacter afin de lever des fonds pour nous permettre de continuer ou d'élargir nos activités de soins de santé. Si vous ne souhaitez pas être contacté dans le cadre de nos efforts de collecte de fonds, veuillez prendre contact avec les personnes mentionnées dans la partie Réclamations ci-dessous. Si vous décidez de ne pas être contacté dans le cadre de nos efforts de collecte de fonds, nous ne baserons pas les services fournis ou le paiement sur cette décision.

Situations où vos préférences orienteront notre utilisation ou notre communication

- 1. Répertoire d'établissement** – Le répertoire d'un établissement peut comprendre votre nom, votre localisation dans l'établissement, votre état de santé général (bon, stable, etc.) et votre appartenance religieuse (si vous avez communiqué cette information). À moins que vous n'indiquiez ne pas vouloir figurer dans le répertoire de l'établissement, vous y serez inclus et les informations du répertoire pourront être communiquées aux membres du clergé ou aux personnes qui vous réclament par votre nom.
- 2. Informations (le cas échéant) communiquées à vos proches** – Sauf si vous nous indiquez le contraire avant une discussion, nous pouvons communiquer à un membre de votre famille ou un proche ami des renseignements médicaux concernant vos soins, notamment des renseignements relatifs au paiement de vos soins.
- 3. Autre** – Vous pouvez demander par écrit à ce que nous ne partagions pas vos renseignements avec un régime d'assurance-maladie pour les services que vous avez réglés en intégralité.

Utilisations et communications qui nécessitent votre autorisation écrite

1. Dans la plupart des cas, la divulgation des notes des séances de psychothérapie.
2. Nous ne communiquerons pas vos renseignements médicaux si cette communication fait l'objet d'une vente en l'absence de votre autorisation écrite. La vente de renseignements médicaux protégés intervient lorsque nous, ou une personne que nous engageons par contrat directement ou indirectement, recevons un paiement en échange de vos renseignements médicaux protégés.
3. Nous n'utiliserons pas et ne divulguons pas vos renseignements médicaux protégés à des fins de marketing en l'absence de votre autorisation écrite. Le marketing se définit comme la réception d'un paiement de la part d'un tiers pour communiquer avec vous au sujet d'un produit ou d'un service commercialisé par le tiers en question.

En ce qui concerne les situations qui ne sont pas décrites dans notre Avis, nous vous demanderons votre autorisation écrite avant d'utiliser ou de communiquer vos renseignements médicaux. Vous pouvez révoquer cette autorisation, par écrit et quand bon vous semble, pour interdire toute communication future de vos renseignements. Néanmoins, aucune demande ne sera adressée afin de renvoyer les renseignements préalablement communiqués, et votre révocation n'aura aucune incidence sur les éventuelles actions déjà entreprises par nos soins. Par ailleurs, si nous avons recueilli les renseignements dans le cadre d'une étude de recherche, nous sommes autorisés à utiliser et communiquer ces renseignements dans la mesure où ils sont nécessaires pour protéger l'intégrité de l'étude en question.

VOS DROITS CONCERNANT VOS RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Demander des restrictions concernant certaines utilisations et communications de renseignements médicaux

Vous pouvez demander, par écrit, une restriction quant à la manière dont nous utilisons ou communiquons vos renseignements médicaux protégés pour votre traitement, pour le paiement de vos services de soins de santé ou pour les activités liées à nos opérations de soins de santé. Vous pouvez également demander une restriction concernant le type de renseignements médicaux que nous pouvons communiquer à toute personne ne prenant pas part à vos soins, comme un membre de la famille ou un ami. Vous devez adresser une demande au Service des dossiers médicaux (ou un autre service désigné) qui gère vos renseignements médicaux.

Nous ne sommes pas tenus d'accéder à votre demande dans tous les cas. Par ailleurs, toute restriction que nous sommes susceptibles d'approuver n'aura aucune incidence sur l'utilisation ou la communication que nous sommes légalement tenus ou autorisés à faire.

Demander des communications confidentielles

Vous pouvez demander des changements quant à la manière dont nous communiquons avec vous ou l'endroit où nous pouvons prendre contact avec vous. Vous devez adresser votre demande par écrit. Reportez-vous aux coordonnées figurant ci-dessous. Nous veillerons à répondre à votre demande raisonnable, mais lors de la détermination du caractère raisonnable de votre demande, nous pouvons tenir compte des difficultés administratives qui pourraient en découler.

Consulter et obtenir des copies de vos renseignements médicaux

Vous pouvez demander à consulter et/ou obtenir une copie de vos renseignements médicaux. Vous devez adresser une demande écrite au Service des dossiers médicaux (ou un autre service désigné) qui gère vos renseignements médicaux. À titre d'exemple, si vous souhaitez consulter votre dossier concernant l'opération chirurgicale que vous avez subie dans un hôpital affilié à BJC HealthCare ainsi que les documents connexes du cabinet de votre médecin, vous devez soumettre des demandes distinctes à l'hôpital où l'opération chirurgicale a été réalisée et au cabinet de votre médecin.

Nous pouvons facturer la copie ou l'élaboration d'un récapitulatif des renseignements médicaux demandés. En règle générale, nous répondrons à votre demande de renseignements médicaux dans les 30 jours suivant la réception de votre demande, à moins que vos renseignements médicaux ne soient pas accessibles tout de suite ou qu'ils soient stockés dans un endroit extérieur.

Demander une modification de vos renseignements médicaux

Vous pouvez demander, par écrit, à modifier ou compléter vos renseignements médicaux. Vous devez adresser votre demande par écrit. Reportez-vous aux coordonnées figurant ci-dessous. La législation restreint votre capacité à modifier ou compléter vos renseignements médicaux. Ces limitations s'appliquent notamment si nous avons créé ou inclus les renseignements médicaux dans nos dossiers médicaux, ou si nous estimons que les renseignements médicaux sont corrects et exhaustifs et qu'ils ne doivent donc pas être modifiés. En aucun cas nous n'effacerons ou supprimerons d'une autre manière des documents originaux de vos renseignements médicaux.

Demander un relevé des communications de vos renseignements médicaux

Vous pouvez demander, par écrit, à obtenir un relevé de certains types de communications effectuées concernant vos renseignements médicaux. Reportez-vous aux coordonnées figurant ci-dessous. La législation exclut d'un tel relevé un grand nombre de communications habituelles, notamment celles effectuées pour prendre soin de vous, pour régler vos services de santé ou lorsque vous avez fourni votre autorisation relative à la divulgation. En règle générale, nous répondrons à votre demande dans un délai de 60 jours suivant la réception de votre demande, sauf si nous avons besoin de plus de temps.

Notification à la suite d'un accès non autorisé à des renseignements médicaux protégés non sécurisés

Nous vous informerons dans un délai raisonnable, fixé au maximum à 60 jours, et par écrit, en cas de compromission de vos renseignements médicaux de la faute de BJC HealthCare, de l'une de nos entités affiliées, ou d'une personne avec laquelle nous avons signé un contrat afin d'exercer des activités en notre nom.

Obtenir un Avis de nos Pratiques de confidentialité

Nous vous transmettons notre Avis pour vous expliquer et vous informer de nos Pratiques de confidentialité. Vous pouvez également obtenir une copie de cet Avis. Même si vous avez demandé à recevoir cet Avis par voie électronique, vous pouvez tout de même demander une copie imprimée à tout moment. Vous pouvez également consulter ou obtenir une copie de notre Avis en accédant à notre site Web, à l'adresse URL suivante : www.bjc.org.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PRÉSENT AVIS

Nous nous réservons le droit de modifier le présent Avis concernant nos Pratiques de confidentialité affectant l'ensemble des renseignements médicaux dont nous disposons présentement, ainsi que les renseignements que nous sommes susceptibles de recevoir plus tard. Nous vous fournirons l'Avis révisé en vous permettant d'y accéder, sur demande, et en le publiant sur nos sites de services. Nous publierons également l'Avis révisé sur notre site Web.

RÉCLAMATIONS

Nous serions heureux de répondre à vos éventuelles préoccupations concernant la confidentialité de vos renseignements médicaux. Si vous estimez que la confidentialité de vos renseignements médicaux a été violée, vous pouvez déposer une réclamation auprès de notre Défenseur des droits / Représentant des soins administrés aux patients, de notre Agent de liaison HIPAA ou du Secrétaire du ministère américain de la santé et des services sociaux.

Pour obtenir de l'aide de la part du Défenseur des droits / Représentant des soins administrés aux patients ou de l'Agent de liaison HIPAA, veuillez prendre contact avec l'un de nos établissements ou bureaux et demandez le Défenseur des droits / Représentant des soins administrés aux patients ou l'Agent de liaison HIPAA. Le Défenseur des droits / Représentant des soins administrés aux patients ou l'Agent de liaison HIPAA peut également être contacté pour toute question relative au présent Avis.

Il convient tout particulièrement de noter que les demandes ou réclamations doivent être adressées à l'hôpital ou au bureau où est survenue votre préoccupation en matière de confidentialité. Toute demande ou réclamation adressée ne sera pas jugée avoir été déposée auprès de l'un quelconque des autres hôpitaux ou prestataires couverts ou mentionnés dans le présent Avis conjoint.

Nous vous certifions que le fait de porter réclamation n'aura aucun impact sur vos soins et n'aboutira à aucune sanction ou mesure de représailles de quelque nature que ce soit.

Pour obtenir un complément d'information sur le présent Avis ou l'un de nos établissements, veuillez accéder à notre site Web www.bjc.org ou appeler le (+1) 314 362 9355 ou le (+1) 800 392 0936.

SITES DE PRESTATION DE SERVICES DE BJC HEALTHCARE

Hôpitaux de BJC HealthCare

Hôpital Alton Memorial

Hôpital Barnes-Jewish

Hôpital Barnes-Jewish St. Peters

Hôpital Barnes-Jewish West County

Centre hospitalier Boone

Hôpital chrétien Northwest HealthCare

Centre médical Missouri Baptist

Hôpital Missouri Baptist Sullivan

Centre de soins Parkland – Bonne Terre

Centre de soins Parkland – Farmington

Centre de soins Parkland – Weber Road

Hôpital Progress West

Hôpital pour enfants St. Louis

Établissements de soins de longue durée de BJC HealthCare

Centre de soins prolongés Barnes-Jewish

Eunice Smith Home

Autres organismes de services de BJC

Santé comportementale BJC

Services de santé dans les entreprises BJC

Services de soins à domicile BJC

Soins à domicile et palliatifs de l'hôpital Boone

Bureaux des groupes médicaux BJC

Pharmacies de détail BJC

Centres ophtalmologiques BJC

Groupe médical Fairview Heights

Institut de soins cardiaques

Date d'entrée en vigueur : 14 avril 2003

Document révisé en : avril 2012, août 2013, juillet 2015